



S'ENGAGER

ÉLECTIONS CRCC DE PARIS 2024



TOUJOURS FIERES
D'ÊTRE COMMISSAIRES AUX COMPTES





LE MOT DE YANN CHAKER, TÊTE DE LISTE ECF

Chères consœurs, chers confrères,

Je me présente aujourd'hui comme candidat à l'élection de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris. Fort d'une expérience de 27 années en tant que commissaire aux comptes, je souhaite apporter ma contribution au sein de notre Compagnie pour répondre aux défis actuels de notre profession.

Mes engagements :

1. Défense de notre profession :

Dans un contexte de transformation rapide de notre environnement économique et législatif, il est crucial de défendre notre métier face aux pressions réglementaires et à la concurrence croissante. Je m'engage à porter la voix de notre profession auprès des pouvoirs publics et à agir pour garantir la pérennité et la reconnaissance de notre rôle essentiel dans la transparence financière.

2. Innovation et adaptation :

L'évolution technologique est une réalité à laquelle nous devons nous adapter. Je suis convaincu que l'innovation dans nos pratiques, notamment l'usage des nouvelles technologies (intelligence artificielle, blockchain, CSRD, etc.), est une opportunité pour accroître notre efficacité et renforcer la qualité de nos missions. Je veillerai à promouvoir des formations et des outils adaptés pour accompagner cette transformation.

3. Valorisation du commissariat aux comptes :

Il est essentiel de continuer à valoriser notre image auprès des entreprises et du grand public. Je propose de mettre en place des actions de communication pour mieux faire connaître notre valeur ajoutée et l'importance de notre mission dans la confiance économique.

4. Soutien aux jeunes professionnels et à la diversité :

Je souhaite favoriser l'intégration et l'accompagnement des jeunes commissaires aux comptes dans notre profession. Je m'engage également à encourager la diversité au sein de notre Compagnie, qu'elle soit générationnelle, de genre ou d'origine, afin de refléter la société dans laquelle nous évoluons.

Mon expérience :

Commissaire aux comptes depuis 1997, j'ai eu l'opportunité de travailler avec des entreprises de divers secteurs, tant au niveau national qu'international. Mon parcours m'a permis de développer une vision globale des enjeux financiers et de comprendre les attentes de nos clients et partenaires.

Je suis convaincu que, collectivement, nous avons la capacité de faire face aux défis de demain et de renforcer notre profession. Si vous m'accordez votre confiance, je m'engage à travailler avec détermination, transparence et proximité pour défendre vos intérêts et ceux de la CRCC de Paris.

Je vous remercie par avance pour votre soutien et votre vote.

ECF - TOUJOURS FIERS D'ÊTRE COMMISSAIRES AUX COMPTES

VOS CANDIDATS À LA CRCC DE PARIS



Yann CHAKER
Tête de liste (75)



Jean-Jacques
JULIAN
(94)



Lamia
ALLOULI
(93)



Jérôme
DUMONT
(75)



Vivien
MINGOT
(75)



Said
KHADIRI
(75)



Arnaud
AUDO
(77)



Alexandre
ZUILI
(75)



Sarah
GUEREAU
(75)



Ali
SMAILI
(75)



David
SPIRA
(75)



Michaël
FONTAINE
(75)



Séverin
DE FLEURIAN
(75)



Olivier
RIARD
(93)



Lionel
LEBLANC
(89)



Lionel
CHOUCHA
(75)



Julien
LE GUEN
(75)



Didier
PEZOUT
(75)



Véronique
FAVRET
(77)



Alexandre
TOUAMI
(75)



Frédéric
BURBAND
(75)



Nathalie
LUTZ
(75)

S'engager pour une CNCC qui défend la profession quel que soit le mode d'exercice

- Mieux structurer les actions d'influence pour les installer dans la durée, afin d'être force de propositions et pro-actif pour ne plus subir !
- En finir avec l'épée de Damoclès que représentent les seuils en valorisant la mission du commissaire aux comptes qui est d'intérêt public et sécurise l'économie.
- Faire évoluer la mission PE pour répondre aux attentes réelles des entrepreneurs et des parties prenantes de l'information financière et extra-financière, et supprimer la NEP 911.
- Aller plus loin que Smartlist et créer une véritable labellisation des entreprises certifiées qui leur garantirait un avantage concurrentiel.
- Maintenir et défendre un exercice du co-commissariat aux comptes équilibré.
- Réaffirmer la séparation stricte entre les services d'audit autres que la certification et les conseils.

Accompagner les professionnels vers les évolutions technologiques et la pratique de la durabilité

- Orchestrer le développement des outils d'audit numériques intégrant notamment l'IA pour les rendre accessibles à l'ensemble de la profession et lui permettre la poursuite de son exercice.
- Créer des nouveaux formats de programmes de formation davantage axés sur la pratique et l'échange entre professionnels pour faciliter la création et la prise en main des outils nécessaires à la conduite des missions de durabilité.

Préserver l'attractivité de la Profession et soutenir les Jeunes Talents

- Créer un cursus qui permette l'accès à la profession de commissaires aux comptes « durables » en cours de carrière pour répondre à la difficulté pour les futurs diplômés du DEC de trouver un maître de stage « durable ».
- Mettre en place un mentorat en complément du plan jeunes diplômés pour aller plus loin dans l'accompagnement des jeunes inscrits dans leur installation (respect des obligations ordinaires, gestion du premier mandat, ...).

S'engager pour une gouvernance plus inclusive et plus représentative à la CNCC

- Modifier le mode de scrutin de la CNCC pour garantir une représentation proportionnelle de la diversité des mandats, en particulier en intégrant une représentation plus significative des commissaires aux comptes non-EIP, afin de mieux refléter la réalité de la profession.
- Pour la gouvernance :
 - Chaque collège doit être représenté au bureau de la CNCC par un(e) vice-président(e) issu(e) du collège avec un permanent dédié.
 - Chaque collège doit être doté de moyens spécifiques car les enjeux, les approches métier, clients et l'environnement économique diffèrent.
 - Un département dédié aux PME entrepreneurs doit être créé en parallèle du département EIP existant, pour développer des normes et des pratiques adaptées aux besoins spécifiques, assurant ainsi une attention égale à toutes les composantes de la profession.

Notre profession doit être reconnue, influente et indispensable à l'accompagnement des entreprises.

Quand certains sont ouvertement les défenseurs des grands groupes, quand les mêmes considèrent que seule la concentration des cabinets assurera un avenir à l'audit, ECF reste profondément attaché à l'exercice libéral.

Dans une période marquée par la formidable accélération des évolutions technologiques, l'expression de nouvelles relations au travail, l'instabilité politique, le manque de visibilité économique, ECF n'a qu'une ambition : être utile, accompagner, former et faciliter.

Sur tous ces enjeux, l'équipe ECF est Une équipe qui s'engage.

Votez ECF !